



CONSEIL NATIONAL DES CHÔMEURS ET CHÔMEUSES

**Revue de presse du Conseil National des Chômeurs et Chômeuses (CNC)
- 12 mai 2009**

Notre revue de presse publie des articles parus dans la presse d'ici ou d'ailleurs. Les opinions émises dans ces textes ne reflètent pas nécessairement nos positions. Notre revue de presse n'a qu'un seul but, soit celui de vous informer.

Bonne lecture !

Comité communication du CNC

<http://www.lecnc.com>

cnc@lecnc.com

La Nouvelle, 12 mai 2009 - Le projet de loi du Bloc franchit une autre étape

Le projet de loi C-241 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (suppression du délai de carence), qui vise à éliminer le délai de carence de deux semaines imposé aux nouveaux requérants pour les prestations d'assurance-emploi, a franchi une autre étape. Le projet de loi sera envoyé devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

«Notre projet de loi veut offrir une aide concrète aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur emploi en leur évitant de se trouver en période où ils ne perçoivent aucun revenu. Le résultat du vote constitue donc une bonne nouvelle pour nos travailleuses et nos travailleurs qui se trouvent actuellement menacés de perdre leur emploi, ainsi que pour un très grand nombre des communautés du Québec dont l'économie est menacée par les fermetures qui sont engendrées par la crise économique», a commenté le député de Richmond-Arthabaska, André Bellavance.

«Le travail n'est pas terminé, mais il reste que ce vote constitue une étape fort importante et significative puisque c'est la majorité des parlementaires de la Chambre qui ont signifié leur appui à notre projet de loi», a-t-il poursuivi.

«L'élimination du délai de carence constitue une mesure urgente dans le contexte actuel de crise économique. À terme, c'est toutefois une réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi qui est nécessaire pour redonner au système d'assurance-emploi la vocation pour laquelle il a été créé, c'est-à-dire un soutien fiable et efficace aux travailleuses et aux travailleurs qui perdent leur

emploi», a conclu André Bellavance.

L'Express, 12 mai 2009 - Pomerleau invite la population à signer une pétition : Abolition du délai de carence

Le député fédéral de Drummond, Roger Pomerleau, invite la population à appuyer concrètement le projet de loi du Bloc québécois demandant au gouvernement conservateur l'abolition pure et simple du délai de carence imposé à ceux qui doivent recourir à l'assurance-emploi.

«Nous constatons à regret que les conservateurs, tout comme les libéraux, ne veulent pas d'une réforme en profondeur du régime. Il faut se rappeler que le surplus de la caisse d'assurance-emploi accumulé depuis 1996 atteignait en janvier 2007, plus de 51 milliards de dollars; pendant ce temps, la couverture des sans-emploi est passée de 57% à 43,6% de 1993 à 2005 et elle s'est maintenue à ce niveau en 2006. Déjà en 2005, le Bloc québécois proposait des assouplissements qui ont été entérinés par la majorité des membres du Comité permanent du développement des ressources humaines. Hélas, rien n'a été fait depuis», a commenté Roger Pomerleau.

«Sous les libéraux fédéraux, la caisse d'assurance-emploi a été pillée sous prétexte d'atteindre l'équilibre budgétaire. Et nous estimons, au Bloc québécois, que l'entêtement des conservateurs à maintenir le délai de carence, en situation de crise de l'emploi, prive les chômeuses et les chômeurs de quelque 900 millions de dollars auxquels ils auraient droit», a ajouté le député Pomerleau.

Le libellé de la pétition est le suivant : «Considérant que le délai d'attente de deux semaines pour obtenir le premier chèque d'assurance-emploi existe depuis plus de 36 ans et que son existence n'a plus sa raison d'être; considérant que cette mesure constitue une pénalité tout à fait injuste et injustifiée à l'endroit des chômeurs qui ont pourtant payé leurs cotisations d'assurance-emploi; considérant que l'abolition de cette mesure constituerait également un outil de relance économique des plus dynamiques en réinjectant immédiatement ces sommes dans l'économie locale. En conséquence, nous, pétitionnaires, demandons à la Chambre des communes que le délai d'attente de deux semaines pour recevoir son premier chèque d'assurance-emploi soit aboli.»

Il est possible de signer la pétition au bureau de Roger Pomerleau, situé au 185, rue Heriot.

Le Devoir, 12 mai 2009 - Aide à l'industrie forestière: le Bloc réitère ses demandes

Le Bloc québécois revient à la charge avec sa demande d'aide pour l'industrie forestière, alors que le comité formé par Ottawa et Québec pour se pencher sur cette question doit faire rapport vendredi.

Le Bloc continue de réclamer des garanties de prêts pour l'industrie forestière: quatre milliards que

les bloquistes comparent aux cinq milliards offerts à l'industrie automobile. D'après leur leader parlementaire, Pierre Paquette, l'industrie forestière est plus importante pour le Canada que celle de l'automobile. Il en conclut que c'est donc une question d'équité.

Le Bloc veut également des crédits d'impôt pour les employeurs qui offriraient de la formation à leurs employés plutôt que de les mettre à pied au moment où la demande pour les produits de l'industrie forestière diminue.

Le Bloc dépose un projet de loi qui verrait Ottawa favoriser le bois comme matériau lorsque vient le temps de rénover ou de construire des édifices fédéraux. Les bloquistes réclament même une réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi, incluant des prestations plus généreuses, comme moyen de venir en aide aux régions éprouvées par la crise dans l'industrie forestière.

Par ailleurs, Québec viendra en aide aux propriétaires de machineries forestières et aux transporteurs de bois rond en versant 25 millions pour combler les frais d'intérêts encourus sur les prêts pour du matériel alors que la crise perdure dans le secteur forestier. Plus de 1800 entrepreneurs forestiers et plus de 1000 transporteurs effectuant la livraison de bois rond pourront se prévaloir du programme d'aide. Plus de 7000 travailleurs sont dans ces domaines d'activité.

Le programme, d'une durée de 15 mois, permettra aux entreprises visées de rembourser aux institutions prêteuses jusqu'à 90 % des frais d'intérêts sur les prêts en cours.

Pour y avoir droit, les entreprises devront avoir des prêts dont le taux maximum d'intérêts est de 8 % et un minimum de 30 000 \$ de dette sur l'équipement admissible. De plus, l'aide est plafonnée à 75 000 \$ par entreprise.

Québec versera l'aide directement aux institutions prêteuses qui auront consenti un congé de remboursement sur le capital emprunté.

Arrondissement.com, 12 mai 2009 - Agissons maintenant pour contrer la crise économique »

Depuis le dépôt du budget conservateur en janvier, la situation économique s'est beaucoup détériorée. Les prévisions sur lesquelles était conçu le budget conservateur sont complètement dépassées. En effet, depuis janvier, il s'est perdu 273 000 emplois au Canada et, selon l'OCDE, il y aura 2 millions de chômeurs en 2010.

Au Bloc Québécois, nous croyons que nous devons agir rapidement afin de contrer la crise économique. Par conséquent nous avons présenté la phase 2 de notre plan de relance la semaine dernière.

L'assurance-emploi

Selon nous, il est essentiel d'élargir rapidement l'accès à l'assurance-emploi, de bonifier les prestations et d'accélérer le traitement des demandes. À ce sujet, notre formation politique a remporté une manche importante au nom des travailleurs qui perdent leur emploi. Le projet de loi C-241, qui vise à éliminer le délai de carence de deux semaines imposé aux nouveaux requérants pour les prestations d'assurance-emploi, a franchi l'étape de la deuxième lecture.

Le gouvernement conservateur a la marge de manœuvre financière nécessaire

Les conservateurs vivent dans la pensée magique en matière budgétaire et fiscale. En appuyant systématiquement les conservateurs et en refusant de faire des propositions, les libéraux laissent tomber les gens et les entreprises. Face au défi de la crise, le Bloc Québécois propose un plan économique énergique de 32 milliards de dollars sur deux ans.

Le Directeur parlementaire du budget prévoyait, en mars, une baisse de 2,3 % du PIB en 2009. Il y a deux semaines, la Banque du Canada prévoyait une baisse de 3 %. Du côté des emplois, les conservateurs prévoient des pertes de 90 000 emplois en 2009. Or, la réalité, c'est qu'en 3 mois, nous avons perdu 273 000 emplois.

Selon nous, le Canada a la marge de manœuvre nécessaire pour agir. Le Canada est le pays le moins endetté du G7 et celui qui prévoit les déficits les moins élevés. Dans son rapport d'avril 2009 sur les perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international souligne que l'efficacité de la politique monétaire est limitée dans le cas d'une récession couplée à une crise financière et qu'il est nécessaire, pour les pays qui en ont les moyens, de prendre de nouvelles mesures budgétaires. Le Canada cadre parfaitement avec cet énoncé.

Un plan qui poursuit quatre objectifs

Le nouveau plan de relance du Bloc Québécois poursuit quatre objectifs:

- 1- Resserrer le filet social et redonner confiance;
- 2- Stimuler l'emploi et l'investissement;
- 3- Appuyer le Québec et les provinces;
- 4- Stimuler les dépenses stratégiques – réduction de la dépendance au pétrole.

Notre priorité, consiste à aider les gens à passer à travers la crise. Cela implique des dépenses de 13 milliards de dollars. L'OCDE suggère aux pays qui en ont les moyens, de soutenir le revenu des travailleurs qui perdent leur emploi et la meilleure façon de le faire, c'est par le régime d'assurance-emploi. En outre, avec l'abolition du délai de carence, les chèques pourront être envoyés dans un délai de moins de 14 jours. Au total, avec ce plan, c'est 7,9 milliards sur 2 ans que nous entendons remettre dans les poches des sans emploi et dans l'économie.

Nous proposons également d'aider les personnes en proie à de grandes difficultés avec des investissements de 6 milliards de dollars. Cela commence par les personnes âgées en augmentant de 110 \$ par mois les versements du Supplément de revenu garanti. Pour les familles de la classe moyenne, nous proposons de doubler le crédit d'impôt pour la TPS pour 2009 ».

Le Québec dépendant beaucoup des secteurs manufacturiers et forestiers, nous proposons par ailleurs d'y réinvestir afin de soutenir l'emploi.

Couper les vivres aux provinces n'est jamais une bonne idée. Qui plus est, la période de crise que nous traversons est particulièrement mal choisie pour effectuer des compressions. Dans cet esprit, nous proposons également des investissements de 8 milliards de dollars afin d'aider le Québec et les provinces à maintenir les services essentiels pour la population.

En traficotant la péréquation en faveur de l'Ontario et en multipliant les iniquités, les conservateurs nous démontrent qu'ils ne peuvent sainement gérer les finances publiques tout en stimulant la reprise et la croissance à plus long terme. Nous demandons que les transferts pour l'éducation soient rétablis à leur niveau de 1994, à la fois pour stimuler l'économie, aider le Québec et les provinces et préparer l'avenir.

De l'énergie propre

Le Québec est un leader reconnu en matière de production d'énergie propre. Nous utilisons énormément l'hydroélectricité et nous sommes ouverts aux alternatives non polluantes. Toutefois, le gouvernement de Stephen Harper continue de freiner de la réduction de notre dépendance au pétrole en subventionnant allègrement les pétrolières. Là aussi, nous devons agir prestement pour éviter de nous retrouver, au lendemain de la crise, avec ce boulet environnemental accroché au pied. Au Bloc Québécois, nous croyons fermement que les pollueurs doivent payer et ne pas recevoir de fonds publics conduisant à une détérioration de notre environnement.

Pour contrer l'effet néfaste des émissions de gaz à effet de serre, nous proposons des investissements stratégiques de 3 milliards et demi de dollars en vue de réduire notre dépendance au pétrole et de favoriser les alternatives pro-environnementales.

Éviter un déficit structurel

Une bonne partie des mesures que nous proposons sont ponctuelles, ce qui n'occasionne aucun risque de déficit structurel. Pour ce qui est de l'assurance-emploi, nous prévoyons des dépenses supplémentaires de 4,4 milliards de dollars par année et le gouvernement pourra ramener les cotisations au point d'équilibre dès que la reprise sera bien installée. Finalement, pour ce qui est des dépenses récurrentes, elles seront couvertes par la hausse naturelle des revenus du gouvernement fédéral quand la reprise économique surviendra. En somme, avec le plan du Bloc Québécois, le Canada demeurera bien moins endetté que la grande majorité des pays développés, tout en se donnant les meilleures chances de sortir rapidement, et durablement, de la crise économique.

Gilles Duceppe
Député de Laurier – Sainte-Marie

Le Bloc Québécois, 11 mai 2009 - Aide aux entreprises et aux travailleurs du secteur

forestier : le temps est venu d'agir

Alors que le comité spécial Québec-Ottawa créé pour aider l'industrie forestière doit faire rapport au plus tard le 15 mai, le leader parlementaire du Bloc Québécois et député de Joliette, Pierre Paquette, ainsi que le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'industrie, petite entreprise et tourisme et député de Chicoutimi–Le Fjord, Robert Bouchard, ont rappelé les solutions concrètes avancées par le Bloc Québécois et ont offert au comité une série de mesures qui pourraient être mises en place rapidement pour aider les entreprises et les travailleurs du secteur forestier à traverser la crise.

« Depuis avril 2005, l'industrie forestière vit l'une des pires crises de son histoire. En effet, 25 000 emplois ont été perdus dans le secteur forestier québécois. Malheureusement, le gouvernement conservateur reste muet face aux demandes de l'industrie. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral n'a rien trouvé de mieux que d'investir des miettes dans le secteur forestier et de créer des groupes consultatifs. Comme l'équipe de travail Québec-Ottawa doit présenter d'ici le 15 mai ses solutions à la crise forestière, le Bloc Québécois offre aux membres du comité une série de propositions dont ils pourront s'inspirer pour soutenir les entreprises et les gens affectés par la crise dans le secteur forestier », a affirmé Robert Bouchard.

« Les mesures que nous proposons ne sont pas nouvelles, mais le gouvernement conservateur à toujours refusé de les mettre en place. Elles sont tirées des plateformes électorales ainsi que des deux plans de relance présentés par le Bloc Québécois. Ce sont des mesures vérifiées qui ont toutes reçu un accueil favorable, tant de la part de l'industrie que de la part des travailleurs », a poursuivi le député de Chicoutimi–Le Fjord.

« Notre plan d'aide pour l'industrie forestière vise trois principaux objectifs : soutenir immédiatement l'industrie, aider les travailleurs et les communautés à passer à travers la crise et moderniser l'industrie de la forêt pour qu'elle devienne plus productive et plus verte », a fait valoir Robert Bouchard.

Soutenir immédiatement l'industrie forestière pour traverser la crise

« L'accès au crédit est à ce jour le principal problème auquel est confrontée l'industrie forestière. Les institutions financières refusent de prêter au secteur de la forêt à un taux raisonnable, ce qui entraîne des frais d'intérêts insoutenables pour les entreprises du secteur forestier. À court terme, si rien n'est fait, ce manque de liquidités entraînera des milliers de pertes d'emploi », a déclaré le porte-parole du Bloc Québécois en matière d'industrie, petite entreprise et tourisme.

« Le Bloc Québécois propose donc la mise en place immédiate d'une facilité de crédit pour l'industrie forestière qui serait dotée d'une enveloppe similaire à celle offerte à l'industrie automobile qui recevra plus de 5 milliards de dollars. Par l'entremise d'Exportation et développement Canada et de la Banque de développement du Canada, le gouvernement mettra en place un guichet unique qui offrira aux entreprises du secteur forestier des prêts et des garanties de prêts. Ainsi, les entreprises forestières auront accès à un guichet unique et pourront obtenir du financement à un taux commercial raisonnable, ce qui leur permettrait de passer à travers la crise.

Les conservateurs ont déjà trop attendu et, pour éviter le pire, il faut agir maintenant », a soutenu Robert Bouchard.

Soutenir les travailleurs et les communautés frappés par la crise

« Afin de soutenir les travailleurs et les communautés frappés par la crise, le Bloc Québécois propose une approche intégrée qui permettra à la fois de soutenir les travailleurs victimes de la crise, tout en assurant l'injection rapide de sommes importantes dans les communautés. Cette approche bénéficiera grandement aux communautés forestières touchées par le chômage. Pour ce faire, le Bloc Québécois propose une réforme en profondeur du régime d'assurance-emploi contenant une série de changements, tels l'abolition du délai de carence de deux semaines, un seuil d'admissibilité fixé à 360 heures pour tous, une hausse du taux des prestations de 55 à 60 % du salaire gagné, un calcul basé sur les 12 meilleures semaines, un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés, etc. » a mentionné Pierre Paquette.

« Le Bloc Québécois souhaite par ailleurs l'adoption du projet de loi qui vise à accorder un crédit d'impôt d'un maximum de 8 000 \$ à un jeune diplômé décidant d'aller travailler dans une région en difficulté économique et démographique. Grâce à cette mesure, une main-d'œuvre productive et innovante pourra ainsi revenir en région et participer activement au développement et à la diversification des régions ressources. Nous proposons également d'instaurer un crédit d'impôt remboursable pour les employeurs qui décideraient de maintenir le lien d'emploi avec un employé et de l'envoyer suivre une formation reconnue par le Québec et les provinces. Une telle mesure est évaluée à 500 millions de dollars annuellement, dans le cas où les participants bénéficient du programme pour la durée maximale de deux ans », a ajouté Robert Bouchard.

Une industrie forestière verte et moderne

« Enfin, parmi une série de mesures destinées à moderniser l'industrie forestière et à favoriser l'énergie verte, le Bloc Québécois propose la création d'un fonds de 50 millions de dollars destiné au financement de la recherche et à la commercialisation des carburants de remplacement de deuxième génération. En effet, pour trouver de nouveaux débouchés aux résidus forestiers, plusieurs mesures peuvent être mises en place, dont l'utilisation des biocarburants de remplacement de seconde génération. De plus, le Bloc Québécois entend déposer un projet de loi afin d'encourager l'utilisation du bois dans les constructions fédérales. Les produits ligneux constituent un substitut aux produits énergivores tel l'acier qui nécessite beaucoup d'énergie dans sa transformation. Conséquemment, l'utilisation du bois constitue une façon concrète de réduire les émissions de gaz à effet de serre », a repris Pierre Paquette.

« L'industrie forestière a fait des efforts considérables pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. En mettant de l'avant une véritable bourse du carbone, l'industrie pourrait vendre ses crédits de carbone et utiliser les liquidités qui en découlent pour investir dans les régions du Québec. Au moment où le Canada signait Kyoto, et plus encore au moment de sa ratification, le gouvernement fédéral a envoyé un signal très fort à l'effet que ces efforts allaient être récompensés. Cela ne s'est jamais produit et, aujourd'hui, l'administration américaine axe sa politique à partir de 2006 comme année de référence. Le Bloc Québécois considère donc que toutes les industries qui ont fait des efforts et réduit leurs émissions de gaz à effet de serre par

rapport à 1990 doivent être compensées au moyen de crédits échangeables », a continué le député de Joliette.

En terminant, le leader parlementaire du Bloc Québécois a rappelé que la crise forestière dure depuis plus de cinq ans et qu'il est urgent d'agir puisque des milliers d'emplois sont en jeu. « Le Bloc Québécois agit en présentant un éventail de mesures destinées à aider les entreprises et les travailleurs du secteur forestier. Il est maintenant temps que le gouvernement conservateur ouvre les yeux et offre à l'industrie forestière une aide semblable à celle que reçoit l'industrie automobile de l'Ontario », a conclu Pierre Paquette.

L'Acadie Nouvelle, 11 mai 2009 - Homard: Ottawa se penche sur la crise

L'appel à l'aide lancé ce week-end par les associations de pêcheurs de l'Atlantique a été entendu au sein du gouvernement fédéral, a fait savoir, hier, le ministre responsable de la région de l'Atlantique, Peter MacKay, alors qu'il était de passage à Halifax.

Celui qui est aussi ministre de la Défense a indiqué que le gouvernement Harper tente de trouver des solutions pour venir en aide financièrement aux pêcheurs de homards en difficulté. Peter MacKay a expliqué que des négociations étaient en cours afin de trouver une façon de soulager l'industrie, qui souffre de prix anormalement bas cette saison.

Le ministre n'a pas voulu spécifier la nature des mesures qui sont envisagées. Il a seulement dit qu'il pourrait s'agir de mesures à court terme conjuguées à une rationalisation du secteur des pêcheurs.

Il a également souligné que sa collègue ministre des Pêches et Océans, Gail Shea, était en discussion avec des groupes de pêcheurs des provinces de l'Atlantique et du Québec.

Selon Leonard LeBlanc, d'une coalition de pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, le prix du homard a plongé à 3,75 \$ la livre.

M. Leblanc soutient que les prix sont si bas que certains pêcheurs ne mettent plus leurs cages à l'eau.

Des travailleurs de l'industrie réclament donc une aide financière d'Ottawa afin de pouvoir honorer les paiements des prêts qu'ils ont contractés.

Christian Brun, directeur général de l'Union des pêcheurs des Maritimes, indique que les organisations de pêcheurs de l'Atlantique se sont réunis pour chercher des solutions afin de remédier à la crise.

"Nous n'avons pas vu une détérioration aussi considérable de l'industrie du homard en temps

modernes", a-t-il souligné.

Certains pêcheurs ont évoqué que le programme de l'assurance-emploi devrait être plus souple afin de leur permettre de se qualifier plus rapidement pour une prestation.

L'Action week-end (Joliette), 10 mai 2009 - La campagne bat son plein dans Lanaudière : Révision de l'assurance-emploi, thème de la manifestation du 1er mai

La campagne pour réclamer d'urgence du gouvernement fédéral une révision de l'assurance-emploi afin de permettre aux personnes qui se retrouvent au chômage de bénéficier d'un régime de qualité, bat son plein dans la région de Lanaudière. Les activités du 1er mai, fête internationale des travailleuses et des travailleurs, ont été une bonne occasion de mettre à l'avant-scène cette revendication.

En effet, alors que le taux de chômage augmente à tous les mois dans toutes les régions du pays, il est urgent que le gouvernement fédéral reconnaisse l'aide dont les gens ont besoin en provenance d'Ottawa au chapitre des mesures de soutien économique. Le Conseil central de Lanaudière (CSN) mène cette campagne de signatures pour demander à Ottawa d'améliorer le programme d'assurance-emploi sur quatre principaux éléments, soit une plus grande admissibilité aux prestations, une augmentation du taux d'indemnisation, l'abolition du délai de carence de deux semaines de même que l'établissement d'une sécurité du revenu pour les travailleurs âgés. De nombreuses personnalités publiques, politiques de même que les représentants d'organismes et d'associations de la région ont déjà apporté leur support à cette campagne. En cette journée soulignant la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, vendredi le 1er mai, à la marche et au rassemblement prévus devant les bureaux de Services Canada à Joliette, Pierre Paquette, député de Joliette, Denise Boucher, vice-présidente à l'exécutif de la Confédération des syndicats nationaux ainsi que des membres de Solidarité Lanaudière participaient à cet événement.

Cyberpresse, 10 mai 2009 - La coalition aurait «profondément divisé» le Canada, dit Ignatieff

Michael Ignatieff a tourné le dos à l'idée de former une coalition pour renverser les conservateurs de peur de «diviser profondément le Canada».

De passage à Montréal, le chef du Parti libéral est revenu sur les raisons qui ont motivé sa décision de ne pas s'unir avec le Bloc Québécois et le NPD pour défaire le gouvernement conservateur, l'hiver dernier. Il a insisté sur le fait que ce ménage à trois avait été évoqué au lendemain d'un scrutin où le Parti libéral venait d'encaisser l'un des pires résultats de son histoire. «Il y avait des questions dans le pays sur la légitimité de la coalition qui me troublaient. J'ai senti qu'on ne pourrait pas éviter les attaques que nous aurions en un certain sens volé le pouvoir, a-t-il

déclaré hier au théâtre du Gesù, où quelque 200 personnes étaient venues l'entendre lire des extraits de son dernier livre, Terre de nos aïeux, dans lequel il raconte l'histoire de ses ancêtres maternels.

«Je suis en politique pour unifier les gens, pas pour les diviser, a-t-il répété. La coalition aurait profondément, profondément et durablement divisé le pays.»

Michael Ignatieff a aussi eu des doutes sur la solidité de la coalition à long terme. «Je ne pouvais pas garantir aux électeurs la stabilité politique de la coalition, nécessaire en temps de crise.»

Fini les commandites?

Lors d'un bref point de presse, Michael Ignatieff s'est par la suite de nouveau prononcé pour une réforme des critères d'admissibilité aux prestations d'assurance emploi «aussitôt que possible, vu l'ampleur de la crise de l'emploi».

Mais il n'est pas allé jusqu'à affirmer qu'il pourrait y avoir des élections cet été si le gouvernement Harper rejette sa demande. «Je ne veux pas faire des menaces publiques (de faire tomber le gouvernement) avec ce dossier-là. Ce qui compte, c'est les résultats pour les contribuables», a-t-il indiqué.

Porté par deux récents sondages confirmant la progression des appuis au PLC depuis les dernières élections générales, Michael Ignatieff croit d'ailleurs que les Québécois sont en train de tourner la page sur le scandale des commandites. Le dossier, dit-il, n'est plus au coeur de leurs préoccupations. «Je n'entends presque jamais les mots scandale des commandites quand je suis au Québec.»

Violaine Ballivy